

## Dossier de candidature à l'HMONP 2021/2022

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER : 1er JUILLET 2021**

Photographie  
uniquement pour  
les nouveaux  
entrants

Madame       Mademoiselle       Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Nom marital : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail (obligatoire) : \_\_\_\_\_

### ETUDES

- Diplôme d'Etat d'Architecte obtenu le : \_\_\_\_\_

A l'école nationale supérieure d'architecture de : \_\_\_\_\_

N° étudiant **obligatoire pour tous les étudiants** : \_\_\_\_\_

N° INE (obligatoire - voir relevé de notes du bac ou créez-vous un compte sur le site <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/enregistrement>, le CROUS vous attribuera automatiquement un numéro) : \_\_\_\_\_

- Soutenance en janvier 2021 (uniquement pour les étudiants de Marseille)

- Autres titres admis en dispense ou en équivalence :

Intitulé du titre ou diplôme : \_\_\_\_\_

Obtenu le : \_\_\_\_\_ délivré par : \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

- *Pour vérifier l'équivalence d'un diplôme étranger* : <http://www.architectes.org/exercer-en-france-et-l-etranger>

- Candidat ayant déjà été inscrit en formation à l'HMONP :

ENSA : \_\_\_\_\_ Année universitaire : \_\_\_\_\_

Nombre de crédits ECTS obtenus (joindre justificatif sauf pour les inscrits de Marseille) : \_\_\_\_\_

## COORDONNEES DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL :

Les lieux possibles de mise en situation professionnelle doivent correspondre à des lieux d'exercice réel de la maîtrise d'œuvre. Elle peut également être effectuée dans des agences d'urbanisme, dès l'instant où ces structures font de la maîtrise d'œuvre **et sont inscrites à l'Ordre des architectes** et ont en leur sein un architecte inscrit à l'Ordre des architectes. Le tuteur en agence doit être inscrit à l'Ordre depuis au moins **5 ans** et **avoir au moins autant d'années de pratique de la maîtrise d'œuvre.**

**Le statut d'autoentrepreneur** peut être **exceptionnellement** autorisé dès lors que l'ADE est inscrit à ce régime **depuis au moins 12 mois au moment du dépôt du dossier.**

Nom de l'agence : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date d'inscription à l'Ordre (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Nom du tuteur : \_\_\_\_\_

Date d'inscription à l'Ordre (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Type de contrat : CDD  CDI

Promesse d'embauche : CDD  CDI  contrat Passerelle

Durée prévisionnelle du contrat : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Montant de la rémunération nette mensuelle : \_\_\_\_\_

Statut auto-entrepreneur  (joindre notification d'affiliation au régime d'auto-entrepreneur délivrée par l'URSSAF)

J'atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont exacts.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'ADE,

## PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER

- ✓ Lettre de candidature argumentée
- ✓ Curriculum vitae détaillé
- ✓ Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport
- ✓ Contrat de travail (CDD-CDI) ou promesse d'embauche délivrée par l'employeur (CDD-CDI ou contrat « Passerelle ») mentionnant la durée prévisionnelle du contrat et le montant de la rémunération
- ✓ Photocopie du diplôme d'Etat d'architecte (ou attestation)
- ✓ Pour les étudiants étrangers, photocopie du diplôme admis en équivalence et **sa traduction en français**
- ✓ Protocole + annexe avec **signatures obligatoires du directeur d'études et du tuteur**

Envoi du dossier à l'adresse suivante :

**ENSA-Marseille/HMONP**  
**184 avenue de Luminy**  
**13288 Marseille cedex 9**

- **Vous trouverez sur le site de l'école : le guide HMONP, le protocole et son annexe, le carnet de suivi thématique ainsi que tout document pouvant vous être utile.**